

SALLE BAUDUN – LES PLATANES

3^{ème} CONSEIL DE QUARTIER DES HAUTS D'AIX

COMPTE-RENDU DU 14 NOVEMBRE 2024

► **Elus de la Ville d'Aix-en-Provence**

Présents :

Mme Perrine MEGGIATO - 20^{ème} adjoint délégué au village de Puyricard/Couteron-Suivi et coordination des projets d'aménagement des Quartiers Célongy / La Calade / Puyricard / Couteron - Concertation avec les CIQ des Quartiers Célongy / La Calade / Puyricard / Couteron - Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier des Hauts d'Aix Etat-Civil - Certification des actes - CNI / Passeports - Relations et échanges COMEDEC - Aide au contrôle de légalité dématérialisé (ACTES) – 1^{ère} suppléante de Mme Amandine JANER en matière de : Cimetières / Crématorium/Parc Mémorial de Provence - Elections - Communication des actes administratifs - Recensement Citoyens - Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du CM et sur les arrêtés.

M. Sellam HADAOUI - Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine - Action anti-tags - Police de l'Environnement – 1^{er} suppléant de Madame Perrine MEGGIATO en matière de: Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier des Hauts d'Aix

M. Marc FERAUD – Conseiller municipal délégué aux parcs et jardins - Espaces Verts

► **Fonctionnaires de la Ville d'Aix-en-Provence / Invités de la municipalité**

Mme Céline LE NY - Direction Relation Citoyens et Proximité

M. Patrick LEFAUCONNIER – Département Aménagement et Urbanisme

Mme Dominique WEIBEL – Direction Signalisation et Eclairage public

M. Benjamin RIBEIRO - Direction Relation Citoyens et Proximité

M. Thierry BIGOT – Direction Sécurité et Prévention

Mme Christine TROSSERO – Direction Politique de la Ville

M. Philippe GARDIOL – Direction Propreté urbaine

M. Rachid SABBOURI – Directeur du centre socio-culturel Aix Nord

M. Reda GANNOUNI – Coordinateur du centre socio-culturel Aix Nord

► **Membres présents du Conseil de Quartier**

CSC AIX NORD représenté par :

M. Rachid SABBOURI (Directeur)

M. Reda GANNOUNI (coordinateur)

CIQ LAUVES PLATANES représenté par :

Mme Michèle BARRAL (Présidente)

CIQ LES PINCHINATS représenté par :

Mme Michèle MAGNAN (Présidente)

M Serge CAMILLERI (membre)

M. Daniel ROGI

ER (membre)

ASSOCIATION LAUVE CEZANNE représentée par :

M. Jean-Luc DUCHATEAU (Président)

CIQ LES PINCHINATS représenté par

Mme Michèle MAGNAN (Présidente)

LES AMIS DE LA MARGUERITE représentés par :
CIQ BRUNET représentés par :

LES VOISINS DE BRUNET représenté par
COMITÉ DES FÊTES DES PLATANES représenté
CLUB DU 3^{ème} ÂGE DES PLATANES représenté par
SYNDIC COPRO VAL St DONAT représenté par
PÉNINSULE PANORAMA BRUNET représentée par
CIQ DE L'AUBERE représenté par

CIQ PASTEUR TAMARIS représenté par

CLUB DES CIGALES représenté par
COLLEGE DU ROCHER DU DRAGON représenté par
COLLEGE NINA SIMONE représenté par
ECOLE ELEMENTAIRE DES PLATANES représentée par
COLLECTIF KOENING représenté par
PAROISSE St EUTROPE représentée par

M. Daniel ROGIER (CA)
M. Xavier DAVAUX (Président)
M. Patrick FONTENY (Président)
M. Jean Paul DAVID (adj sécurité)
M. Patrick FONTENY (Président)
M. Maurice FABRE (Président)
M. Maurice FABRE (Président)
M. Jean Louis ROUDIL (Président)
M. Pascal DUME (Membre)
M. Christian CHORDI (Secrétaire)
Mme Joëlle FRAGASSI (Membre)
M. Jean GOMILA (Membre)
Mme Françoise MARTIN (Membre)
Mme Anna BER (Présidente)
M. Jacques PINATEL (Trésorier)
M. Jean-Claude LONGO (Vice-pdt)
M. Éric BAUDRU (Principal)
Mme Annabelle SOURISSEAU (Pple)
M. Marc DOL (Directeur)
Mme Murielle LALOMBED
M. Le Curé Christophe De DREUILLE

ORDRE DU JOUR

- I – Sécurité
- II - Prévention et cadre de vie
- III – Fresque du Centre socio-culturel de Beisson (CSC Aix Nord)
- IV – Propreté
- V – Temps d'échanges

INTRODUCTION :

Mme Perrine MEGGIATO (20^{ème} adjoint,) remercie les représentants des associations et CIQ d'être venus en nombre pour ce conseil de quartier des Hauts d'Aix qu'elle préside pour la première fois. Elle propose de faire un « tour de table » de l'ensemble des acteurs de ce vaste quartier nord d'Aix et laisse M. Thierry BIGOT engager les thématiques de ce conseil qui débute par un bilan de l'activité de la Police Municipale.

I – Sécurité

M. Thierry BIGOT (Directeur Sécurité et Prévention) présente l'activité de la police municipale sur la période 2021-2023 et sur l'année en cours. Il précise que la PM qui représente l'un des services municipaux les plus importants en termes d'effectifs, fonctionne 24h/24 et 7 jours/7. Il indique que M. Franck MOUSTIER (responsable de la proximité) demeure l'interlocuteur privilégié pour les CIQ, les dispositifs de participation citoyenne. C'est lui qui fait le lien avec les différents services de la Ville.

Il indique que les procès-verbaux pour excès de vitesse sont en nette augmentation en 2024 avec plus de 300 PV mensuels dressés sur Aix-en-Provence.

(Documents d'informations générales transmis)

Direction Sécurité & Prévention de la Ville d'Aix

- 190 agents au sein de la Direction
- 125 agents au sein de Police municipale
- 55 agents de surveillance (ASVP – fourrière)
- 10 agents administratifs
- 571 flux de caméras de vidéosurveillance sur la ville d'Aix (541 caméras physiques - 503 en 2022)
- Intervention 24h / 24 avec un pôle opérationnel de jour et de nuit
- **Objectifs 2020 – 2026** : 150 agents de police municipale

Focus sur le quartier des Hauts d'Aix (2023)

- 28 caméras de vidéo-protection sur le quartier (*Signature convention avec 8 bailleurs en mai 2022*)
Projet 2024 / 2025 : 2 caméras en cours de déploiement sur le secteur Beisson
- 536 interventions en 2023 (560 au 1^{er} octobre 2024)
- 7 dispositifs de participation citoyenne (28 dispositif recensés sur Aix)
- 531 activités opérationnelles et 425 interventions
- 200 mises en fourrière en 2023- **360** au 1/10 2024 (stationnement de plus de 7 jours essentiellement)
- 53 interventions pour nuisances sonores en 2023 – **63** au 1^{er} octobre 2024 (*secteur Beisson*)
- 108 délits d'appropriation en 2023 – (*55 délits recensés depuis 2024*) – *Chiffre le plus important d'Aix*
- **1 Poste Mobile Opérationnel (PMO)**
Le jeudi de 15h30 à 17h30 (Maison de santé sur Beisson)
Le jeudi de 17h30 à 19h à St Eutrope (Jules Isaac proche de la pharmacie)
Un 2ème PMO sera présent sur le territoire d'Aix-en-Provence (courant 2025)

M. Thierry BIGOT précise que l'activité (présence) de la police est en augmentation constante sur le quartier des Hauts d'Aix. Il poursuit sur les nuisances sonores essentiellement concentrées sur le secteur de Beisson. Il souligne plusieurs tirs de mortier durant l'été qui ont déclenché plusieurs opérations en coopération avec la Direction de la politique de la Ville et la police nationale. Il indique qu'au 2^{ème} semestre, les initiatives de ronde avec des points fixes obligatoires ont été beaucoup plus nombreuses que les réquisitions (appels sur plainte) ce qui a permis au quartier de retrouver un certain apaisement concernant les nuisances nocturnes.

Il poursuit sur les délits d'appropriation (cambriolages), le point noir du secteur. Il annonce qu'une stratégie commune a été établie avec le commissariat pour lutter contre les cambriolages. Cette stratégie est alimentée par un échange systématique des statistiques des dépôts de plainte. Cette démarche a permis de dessiner une cartographie des délits pour dépêcher, le plus souvent possible, des patrouilles de surveillance et anticiper sur les lieux sensibles. 124 dépôts de plaintes en moins sont constatés entre 2023 et 2024. Il rappelle 2 dispositifs à la disposition des habitants :

- Tranquillité vacances (dispositif qui fonctionne toute l'année mais qui est peu utilisé sur Aix-en-Provence)
- Participation citoyenne : les Hauts d'Aix est le secteur le mieux fourni sur la ville d'Aix (7 dispositifs / 28)

Il insiste sur les bonnes pratiques recensées sur le site de la ville pour éviter les cambriolages et le document qui sera transmis par mail (*en complément de ce rapport*). Il conseille aussi d'utiliser la pré-plainte en ligne qui évite l'attente au commissariat.

Mme Michèle BARRAL (Présidente du CIQ Lauves Platanes) rappelle la disparité du quartier entre le nord (plus rural) et le sud (plus urbain) et elle souhaiterait disposer de chiffres plus précis en corrélation avec la typologie du territoire.

M. Thierry BIGOT lui répond qu'il dispose de ces chiffres et précise que la partie sud des Hauts d'Aix est plus exposée aux cambriolages. Il indique que ce phénomène peut être comparé à la situation du centre-ville avec un nombre important de vol par opportunité dès qu'une porte ou fenêtre est ouverte. Il évoque les points notables pour 2024 sur le quartier :

- troubles à l'ordre public sur la rue René Coty et Vincent Auriol (secteur Beisson) à partir de juillet (tirs de mortier et barbecues sauvages),
- dépôts sauvages sur le Vallon de Bagnol...

Pour répondre à ces troubles, il explique que des opérations de police « *Place nette* » avec la propreté urbaine et les espaces verts mais également des actions de médiation et de rencontres ont été engagées par la Direction de la Politique de la Ville et certains acteurs locaux comme le centre socio-culturel Aix Nord. Il dit rester vigilant face à ces comportements sur ce quartier prioritaire de la ville (QPV) autour des secteurs de Saint Eutrope et Beisson. Des gardes-champêtres ont également été recrutés pour leur pouvoir de police notamment afin de lutter contre l'incivisme sur la ville d'Aix. Ils sont rattachés à la brigade de l'environnement qui compte de plus en plus d'effectifs.

Il présente ensuite le Poste Mobile Opérationnel (PMO) dont la mission principale est la proximité avec les habitants des quartiers et des villages pour enregistrer les doléances. Il peut devenir un poste de commandement sur les grands événements (14 juillet, flamme olympique, Aix en foulée, marché de Noël...).avec le pilotage à distance du Centre de Surveillance Urbain (CSU).

Mme Françoise MARTIN (membre du CIQ de l'Aubère) s'étonne pourtant qu'après avoir signalé aux agents du PMO, à plusieurs reprises sur le quartier et à Puyricard, des nuisances sonores causées par l'établissement *La Lanterne*, de 22h à 5h du matin, aucune action n'a été entreprise par la police municipale pendant tout l'été.

M. Thierry BIGOT répond qu'un groupe de travail se penche actuellement sur la situation de cet établissement et note sa demande.

M. Sellam HADAOUI (Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine - Action anti-tags - Police de l'Environnement – 1^{er} suppléant de Madame Perrine MEGGIATO en matière de: Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier des Hauts d'Aix) demande si un particulier a le droit d'installer des caméras de chasseurs dans son jardin.

M. Thierry BIGOT prévient que l'utilisation de ce type de caméra chez un particulier est possible mais elle ne doit filmer que la partie privée de l'habitation. Il souligne par ailleurs que chaque caméra de la ville installée sur le domaine public est répertoriée à la Préfecture (CERFA) tout autant que celles posées dans un cadre privatif à la fois pour la durée du stockage des images et le droit à l'image (prévenir le public de sa présence). Toutes les images peuvent être nécessaires pour une enquête de police. Il fait également référence aux caméras pièges que la ville mettra prochainement en place ou les caméras de résidence installées sur les lieux communs du bâtiment (parking, local poubelle, entrée...).

Mme Annabelle SOURISSEAU (Principale du collège Nina Simone) confirme cette réglementation en indiquant que les collèges équipés de ce type de dispositif à l'entrée et aux abords des établissements (14 au collège Nina Simone) ont pour obligation de flouter l'arrière-plan des vidéos.

M. Christian CHORDI (secrétaire du CIQ de l'Aubère) s'inquiète de la vitesse des véhicules qui circulent sur le quartier de l'Aubère. Selon lui, c'est un quartier où l'on est en danger de mort. C'est « une canonnière » pour la population qui habite sur le secteur avec des enfants qui ne sortent plus. 4 chiens sont décédés à cause de l'excès de vitesse et ce, malgré les rétrécissements installés.

M. Thierry BIGOT lui rappelle qu'ils en ont discuté. Il a noté le problème de circulation, l'interdiction de traverser pour le plus de 3,5 tonnes et les problèmes de nuisances le soir.

II - Prévention et cadre de vie

Mme Christine TROSSERO (Direction Politique de la Ville) fait la transition en précisant les actions de la Politique de la ville en matière de Prévention et en présentant, dans un second temps, le projet culturel et d'animation des responsables du Centre socio-culturel Aix Nord.

Dispositif de prévention CLSPD (*Conseil Local ou intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*) : Police municipale et nationale - L'association ADDAP13 - L'association Dunes (éducateur de rue) - Centre Social Aix Nord - Bailleurs - Mairie de quartier / Direction Politique de la Ville

Missions : Entretenir le lien – effectuer des Maraudes / des médiations / Mobiliser la jeunesse sur leur cadre de vie (chantiers jeunes) – mise en place de forum emploi - Construction d'un projet fédérateur en articulation avec l'année Cézanne

Cadre de vie: des actions fortes : GUSP (*Gestion Urbaine et Sociale de Proximité*)

Bailleurs – Police Municipale – Métropole - Nettoyement - Mairie de quartier

Actions : Opérations coup de poing - passages enlèvements d'encombrants - Informations familles

Mme Christine TROSSERO rappelle que sa Direction porte des dispositifs de coordination entre les services publics sur des quartiers prioritaires avec différents protagonistes et différentes compétences. C'est le cas de Beisson à la demande de Mme le Maire et de l' élu délégué au quartier suite aux nombreux tirs de mortiers qui ont eu un écho sur toute la ville. Elle poursuit sur le rôle essentiel de la politique de la Ville qui est de mettre plusieurs acteurs autour de la table pour permettre une action coordonnée au niveau de la prévention et du cadre de vie notamment et évoque le conseil local de sécurité, de prévention et de délinquance (CLSPD), piloté par Mme le Maire aux côtés du Préfet, de la Police nationale, de l'inspection académique... La Politique de la Ville travaille également sur des groupes de suivi individualisé destinés à des jeunes qui posent de vraies difficultés afin de les accompagner au niveau social et des actions fédératrices sur site comme celui qui est présenté sur le territoire de Beisson par le centre socio-culturel Aix Nord articulé autour de l'année Cézanne. Le centre social s'est très vite positionné suite aux problématiques sociales et aux incivilités rencontrées sur ce territoire d'Aix. Ce territoire est aujourd'hui plus apaisé depuis ces interventions mais la vigilance reste de mise.

III – Fresque du Centre socio-culturel de Beisson (CSC Aix Nord)

M. Rachid SABBOURI (Directeur du centre socio-culturel Aix Nord) reconnaît certaines difficultés sur le territoire de Beisson qui est le fait d'une minorité bruyante. Mais de beaux projets s'y développent aussi qu'il accompagne avec son équipe éducative et culturelle du CSC Aix Nord fortement soutenue par la Ville, la CAF, la Métropole... Concernant la fresque Cézanne, le projet a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025. Au départ du projet, la commande d'un bailleur était de proposer la création d'un visuel sur un mur. Ce projet n'a pas pu aboutir car le bâtiment est classé. Il indique que l'équipe du CSC a dû s'orienter vers une autre façon de travailler en faisant appel à l'artiste de Street Art, ZECO, pour réaliser un parcours de fresques de Cézanne à Jean-Christophe OTHONIEL (*plasticien présent notamment sur le Château La Coste*). Il s'agit d'un parcours culturel entre le centre social, l'atelier Cézanne et la place Tavet où se trouve la Rose des vents - *connotation du moulin* – que Jean-Christophe OTHONIEL qualifie de balcon d'Aix.

L'idée est de mettre en valeur le patrimoine du quartier et de faire découvrir un autre parcours de Cézanne avec 8 cubes ventilés sur le territoire de Beisson jusqu'à la Rose des vents en collaboration, entre autres, avec les habitants et les collègues du secteur débouchant vers un voyage itinérant entre des œuvres capables d'être déplacées.

M. Reda GANNOUNI (Coordinateur du centre socio-culturel) détaille l'aspect technique de ce projet intergénérationnel autour de Cézanne.

Projet Cezanne à Beisson

- Près de 50 m de fresque
- 2 ans de projet - 1 chantier ACB
- 5 jeunes chantier ACB et leurs parents
- 200 inscrites aux ateliers d'initiation au street-art
- 60 familles
- Atelier senior de création de cadre pour exposition mémoire du quartier

- 20 jeunes 10-17 ans expo mémoire du quartier
- 4 ateliers de sensibilisation graff - 2 visites musée Granet
- 1 soirée culturelle et échange avec Mr Ely conservateur Musée Granet
- 32 panneaux
- 8 cubes de 2m-1,50m posés sur des emplacements stratégiques sur le territoire Beisson

Il insiste sur le concept de ce projet qui est d'impliquer la jeunesse de ce quartier en s'appropriant l'identité et l'histoire de leur territoire à travers des ateliers de recherche aux archives ou de conception graphique.

Des actions citoyennes seront également mises en place en 2025 parmi ces 8 points artistiques. Il se dit convaincu de cette plus-value culturelle sur le quartier et de cette belle expérience à vivre pour les habitants de Beisson, les Aixois, les touristes et il remercie la Ville de les accompagner dans leurs idées les plus folles !

Il termine par le concept de la Rose des vents, symbole des vents qui se croisent et qui fait référence au moulin de Beisson, miroir de toutes les communautés qui vivent en harmonie sur ce quartier.

M. Sellam HADAOUI (Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine - Action anti-tags - Police de l'Environnement – 1^{er} suppléant de Madame Perrine MEGGIATO en matière de: Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier des Hauts d'Aix) relève le respect de la jeunesse tumultueuse pour cette œuvre qu'est la Rose des vents qui n'a jamais été abîmée et il remercie au passage les responsables du centre social d'intervenir rapidement et très souvent pour maintenir le quartier calme et propre. Il souligne les différentes interventions, chantiers ou ateliers mis en place avec le concours de la population pour effacer régulièrement les tags.

Mme Anna BER (Présidente CIQ Pasteur Tamaris) demande comment les habitants ont été sensibilisés à ce projet et comment ils ont pu participer.

M. Reda GANNOUNI lui répond que de nombreux ateliers ont été organisés tout au long de l'année 2024. Il y a eu des visites au musée Granet (rencontre avec le conservateur au CSC). Cela a permis de favoriser l'accès à la culture des participants et de leur donner des clés de compréhension. Il signale que 2 cubes seront créés en décembre par le plasticien et la population de Beisson.

Mme Christine TROSSERO souligne la stratégie globale de la politique de la ville qui permet à ces quartiers prioritaires d'être mis au même rang que d'autres territoires de la Ville grâce à des initiatives comme celle décrites par les responsables du centre social.

M. Rachid SABBOURI rappelle que le secteur d'intervention et les missions du centre social ne sont pas seulement cantonnés à Beisson mais à tout le quartier des Hauts d'Aix dans sa globalité et que leur structure est ouverte à toutes les associations du quartier.

Mme Perrine MEGGIATO remercie les responsables du CSC pour leur engagement et leur travail au quotidien. Elle dit avoir eu la chance de rencontrer les habitants du quartier participant à cette œuvre et les a vus fiers de porter ce projet de créativité qui embellit leur cadre de vie.

IV – Propreté

M. Philippe GARDIOL (Direction Propreté urbaine) présente l'organisation de la propreté urbaine sur le secteur des Hauts d'Aix

- 1 chef d'équipe (temps partiel) et 3 agents œuvrant
- 1 agent véhiculé à demeure sur le secteur : ramassage corbeilles/pieds de PAV
- 2 agents pour intervention mécanique 1 jour par semaine

Prestations déléguées

- 1 structure EVOLIO (ateliers et chantiers d'insertion)
- 2 équipes mutualisées sur l'ensemble des quartiers (hors villages) :
- 1 encadrant + 3 agents œuvrant pour l'entretien dépollution des accotements, bords de trottoirs et pieds d'arbre

Actions 2025

2 campagnes de 3 jours en juillet et en octobre sur les secteurs suivants :

Avenue De Lattre de Tassigny - Chemin Brunet - Val Fleur - Avenue du général Koenig - Avenue. Philippe. Solari - Ancienne route des Alpes - Avenue. Jules Isaac

Au terme de sa présentation, le directeur de la propreté urbaine admet que le temps partiel de son agent qui encadre ne permet pas un déploiement maximal des actions (qualité – moyens d'occupation ...) sur le territoire des Hauts d'Aix. La mécanisation est un enjeu moderne de la propreté urbaine et le moteur de la propreté sur Aix. Il indique que le personnel se qualifie au fur et à mesure. Le parc de matériel est en plein renouvellement à partir d'un point de départ qui n'était pas forcément idéal. Les dotations ont été renouvelées de manière très significative avec 1 million d'Euros investis en 2024 avec l'acquisition de balayeuses et de laveuses en tenant compte également des nouveaux enjeux environnementaux. Il poursuit sur la présence de la structure d'insertion EVOLIO qui apporte un soutien complémentaire dans ce domaine avec 2 équipes en déploiement parmi les 160 agents de nettoyage répartis sur le territoire d'Aix essentiellement concentrées sur la coupe d'herbes folles sur l'espace public. Il indique que les secteurs d'Aix sont ordonnés graduellement pour établir le meilleur cheminement possible en maintenant au moins un passage par semaine au minimum sur tous les quartiers et villages de la Ville.

M. Sellam HADAoui intervient sur la problématique des encombrants qui incombe aux habitants et de l'incivilité que cela génère. Il prend l'exemple d'un fauteuil jeté sur l'espace public en arrivant sur la salle Baudun.

M. Patrick FONTENY (Président du CIQ Bunet) pose la question de l'installation prochaine des caméras « pièges ».

M. Philippe GARDIOL confirme le travail entrepris par les agents et les rondes permanentes de ces derniers pour rendre la ville plus propre mais constate qu'ils sont confrontés à une incivilité plus grande. Pour faire face à ce fléau, 10 pièges photographiques seront positionnés à des endroits « clés » en collaboration notamment avec les techniciens de quartier, les agents internes du nettoyage ou de la Métropole et les mairies annexes. Ces outils seront positionnés en rotation sur la ville pour répondre à ce phénomène et en soutien à la Brigade de l'environnement qui se développe avec une dizaine d'agents. Cette dernière disposera d'une capacité d'enquête avec le renforcement de 2 gardes champêtres pour rédiger des amendes administratives.

M. Marc FERAUD (Conseiller municipal délégué aux parcs et jardins - Espaces Verts) indique une application métropolitaine « Adoptez le réflexe » - <https://dechets.ampmetropole.fr/particuliers/je-participe/mois-de-la-reutilisation/> - qui permet le signalement des encombrants et trouve cette application très bien faite.

Mme Annabelle SOURISSEAU dit avoir ramassé 21 kg de déchets de proximité à l'intérieur de son établissement avec les élèves dans le cadre des journées de sensibilisation du collège et elle remercie les services qui l'accompagnent sur cette opération. Elle indique qu'à partir du rond-point Jules Isaac par l'allée des peupliers, se trouve un chemin qui est la voie d'accès de livraison du collège. Elle soulève « l'absence » de trottoirs sur ce chemin malgré la circulation. Cette situation est causée par la présence de nombreuses herbes folles qui contraignent les piétons à se mettre sur la voie qui n'a pas de nom s'étonne-t-elle. Une absence d'appellation qui perturbe parfois les livreurs qui ne peuvent pas la géolocaliser. Elle souhaiterait qu'il soit débroussaillé pour une meilleure sécurité aux abords de ce chemin.

M. Philippe GARDIOL comprend sa demande et l'informe que la direction est dans un moment d'identification des secteurs à traiter.

Mme Murielle LACOMBLE (collectif Koenig) tient à remercier M. Arnaud de la Métropole pour le travail et l'investissement qu'il a déployé en un minimum de temps sur l'avenue Koenig pour lutter contre l'incivisme autour de cette voie.

M. Philippe GARDIOL la remercie d'aborder le travail des agents de la Métropole. Il assure que le lien de proximité entre agents de la Ville et de la Métropole a toujours perduré.

Mme Michèle BARRAL reconnaît également une nette amélioration de la propreté urbaine sur le quartier des Hauts d'Aix depuis la mise en place de la nouvelle organisation et elle suggère des pièges photographiques autour du stade des Platanes, lieu propice aux incivilités et dépôts d'encombrants. Elle rappelle que les trottoirs

du carrefour des Platanes sont aussi « précieux » que ceux du Cours Mirabeau et nécessitent, eux aussi, d'être nettoyés autant que nécessaire en raison des chutes des feuilles qui provoquent des glissades et c'est la même chose au carrefour de l'éolienne.

V - Temps d'échanges

Mme Michèle BARRAL entame le temps d'échanges avec la question de la requalification du stade des Platanes. Au Plan Local d'Urbanisme (PLU), elle indique qu'il était inscrit dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), 8 000m² de bâti, une centaine de logements et plus aucun espace public sur cet endroit. Heureusement, dit-elle, que le CIQ s'est « battu ». Au prochain vote du PLUI, l'OAP a disparu laissant ce stade dans le giron de l'espace public. Elle demande fermement un réaménagement de cet espace comme le CIQ l'avait proposé, il y a 5 ans déjà et une réunion avec l'adjoint des sports pour partager les idées et voir émerger un vrai site dédié au sport tout en maintenant les usages des habitants du quartier sur cette aire : Terrain de pétanque – espace de stationnement – espace sportif – agréés sportifs comme dans plusieurs quartiers de la ville... Elle ne voudrait pas que les habitants se retrouvent au pied du mur face à un projet ficelé sans concertation au préalable. Elle compte sur Mme Perrine MEGGIATO pour envisager ce rendez-vous.

Mme Perrine MEGGIATO la remercie d'avoir soulevé ce point précis très attendu par les résidents des Hauts d'Aix et c'est un souhait qu'elle a aussi pour ce site. Elle lui demande d'attendre le vote du PLUI pour pouvoir travailler en concertation sur le devenir de ce stade des Platanes dans une vision globale.

M. Christian CHORDI s'étonne que le Château de la Gaude ait eu la possibilité de construire sur plusieurs parcelles de 100m² et sur une hauteur de 7 mètres de haut alors que les riverains ont dû répondre à de nombreuses exigences dans un secteur qualifié en zone protégée agricole. Il assure que le CIQ est contre cette situation et il demande des explications. Il poursuit sur la position des responsables de la Métropole qui ont refusé de signaler un passage piéton pour que les enfants scolarisés du chemin de l'Aubère puissent traverser en toute sécurité la voie (N96) pour rejoindre l'arrêt du bus qui d'ailleurs n'est pas toujours respecté par les chauffeurs. Il aimerait qu'une solution soit trouvée avec le soutien de la ville.

M. Patrick LEFAUCONNIER (Département aménagement et urbanisme) confirme que l'enquête publique rattachée au PLUI a été riche en observations sur ce secteur. Sur ces observations, il explique que Mme le Maire a apporté des arbitrages sur ce PLUI voté le 5 décembre en conseil de Métropole et opposable le 19 décembre. Il laisse le soin aux CIQ de consulter le document qui sera approuvé et de constater le résultat de leurs observations. Il rappelle que la Ville avait proposé des STECAL (secteurs de taille à capacité limitée) qui sont des secteurs dérogeant à la constructibilité des zones agricoles lorsque le projet revêt d'un intérêt collectif ou pour le territoire. Il concède que les constructions de la Gaude destinées au développement hôtelier en bordure des champs de vigne dont 3 bulles individuelles ont été réalisées sans permis et feront prochainement l'objet d'une procédure d'urbanisme.

M. Christian CHORDI demande pourquoi l'entrée de ce domaine n'a pas été ouverte ailleurs que sur le chemin de l'Aubère qui a été refait à 2 reprises par la Ville et qui ne supporte pas le (nouveau) trafic de cette activité (livraison – personnel – clientèle...). Il estime que la départementale s'y prête davantage.

M. Patrick LEFAUCONNIER reconnaît que ce sont des discussions qui pourraient être entamées avec le propriétaire du Château de la Gaude.

Mme Murielle LACOMBLE revient sur le thème de la Sécurité et dit avoir relevé 34 plaintes au cours des 18 derniers mois sur l'avenue Koenig qui compte 28 numéros. Elle dit que cela fait 4 ans que le collectif se plaint de la situation et n'a toujours pas eu gain de cause sur la pose d'une caméra de surveillance malgré les vols à répétition. Elle assure avoir envoyé des dossiers à la police municipale, nationale ainsi qu'à la mairie mais sans retour de leur part à ce jour.

Mme Dominique WEIBEL (Direction signalisation et éclairage public) lui répond que sa demande sera forcément traitée par le service compétent en l'occurrence la police municipale. Elle explique que la validation d'une caméra de surveillance doit répondre d'un premier filtre celui de l'opportunité et de sa pertinence puis d'un second plus technique lié au réseau de fibre communal.

Mme Murielle LACLOMBED propose de rattacher cette caméra à celle de Philippe Solari pour avoir la possibilité de répondre à la fois aux problématiques des incivilités, de la sécurité et de la problématique de la vitesse puisque aucun dos d'âne n'a été posé sur le chemin de brunet qui arrive au croisement de l'avenue Koenig.

Mme Dominique WEIBEL promet de se pencher sur la faisabilité de la pose de caméra sur cette avenue malgré l'absence de fibre sur ce secteur. Elle précise que les lignes aériennes de fibres sont réservées à des fronts de bâti.

Mme Murielle LACLOMBED profite de la présence de Mme Dominique WEIBEL, en charge de l'éclairage public, pour lui signifier un lampadaire systématiquement en panne sur cette avenue et ce, malgré ses relances depuis plus d'un an.

Mme Dominique WEIBEL en profite pour promouvoir le service numérique « [Doléance citoyenne](#) » disponible sur le site de la ville qui permet aux habitants d'alerter les différents services de la municipalité sur les dysfonctionnements recensés au sein de l'espace public pour permettre une intervention rapide de proximité. C'est le meilleur outil, selon elle, pour répondre à ces besoins de manière efficace.

Mme Murielle LACLOMBED se plaint également d'un manque de transport en commun évident malgré une augmentation d'habitants et de logements sur l'avenue Koenig. Il y a de moins en moins de transport en commun avec l'annulation du passage du M3 depuis la rentrée. Cela pose un vrai problème, dit-elle, pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées. Elle se dit inquiète de l'avenir de cette avenue dans ce domaine et demande quelle procédure est à suivre pour rétablir ce service public.

Mme Perrine MEGGIATO lui répond que le CIQ Brunet a déjà alerté sur la situation de la ligne M3 et elle rappelle que la compétence mobilité appartient aux services de la Métropole. Elle explique que dans la démarche collective auprès d'Aix en Bus, la ville peut soutenir cette initiative mais n'a pas d'autre levier. Elle indique, par ailleurs, qu'alerter sur la dangerosité de certains arrêts bus peut conduire à leur suppression par la Métropole.

Mme Murielle LACLOMBED lui indique ne pas être venue les mains vides et lui propose de lui remettre un questionnaire distribué aux riverains portant sur leurs habitudes dans ce secteur pour tenter de défendre ce dossier de mobilité.

Mme Perrine MEGGIATO n'y voit aucun inconvénient.

Daniel ROGIER (CIQ Les Pinchinats) se dit intéressé par l'intervention de M. Christian CHODRI au sujet de la circulation sur le chemin de l'Aubère et de la traversée de la N96. Sur le chemin de Capeau, il constate le même phénomène malgré une demande d'aménagement côté ouest auprès de la Métropole par un des membres du CIQ.

Mme Dominique WEIBEL rectifie sur la propriété de cette voie qui appartient au conseil départemental. Elle annonce la position très ferme du Département qui pour des questions de sécurité routière, ne permet pas de traverser une voie hors agglomération avec des vitesses autorisées au-delà de 50 km/h car les distances de freinage ne seraient pas en adéquation avec la présence d'un passage piéton hors agglomération et cela atténuerait la vigilance du piéton par ailleurs. Il n'y a pas d'interdiction de cheminer sur ces voies hors agglomération indique-t-elle mais il ne peut pas y avoir d'aménagements urbains au regard de la réglementation.

Daniel ROGIER (CIQ Les Pinchinats) déplore cette logique qui remplace un sentiment d'insécurité par une certitude d'insécurité d'autant qu'il explique être un rescapé de la route après avoir été heurté par un véhicule à l'âge de 14 ans en sortant d'un tramway. Il n'aimerait pas que ce scénario se répète devant chez lui pour les écoliers qui sont obligés de traverser cette voie pour prendre leur bus.

Mme Perrine MEGGIATO insiste sur l'éducation et le comportement à adopter à la descente des bus pour réduire ces risques d'accident. Elle prend pour exemple l'équipe éducative du collège Nina Simone qui a mis en œuvre cette démarche nécessaire.

Mme Murielle LACLOMBED clôture ce conseil en insistant sur le besoin d'obtenir la démarche à suivre pour informer la mairie et ses services compétents de la situation du Boulevard Koenig en matière de sécurité.

M. Sellam HADAoui lui indique de transférer son dossier à M. Thierry BIGOT et qu'il fera le suivi personnellement de ce dossier.